



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction de la politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel Bureau Examens, Concours et Diplômes Adresse : Complexe d'enseignement agricole – BP 79 31326 CASTANET TOLOSAN Suivi par : G. FONTOVA Tél : 05 61 28 84 03 Fax : 05 61 28 84 28 Réf. Interne : 005-11 Nte Sce	NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N2003-2004 Date : 16 JANVIER 2003
--	--

Date de mise en application :

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

à

Madame et Messieurs les directeurs régionaux de
l'agriculture et de la forêt

■ Nombre d'annexes :

Objet : Information sur les recueils de sujets d'examens de l'Enseignement technique agricole diffusés
par le Centre National de Promotion Rurale (CNPR).

Bases juridiques :

Résumé :

MOTS-CLES : ANNALES EXAMENS 2002

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. - Inspection générale de l'agriculture - Conseil général du génie rural, des eaux et forêts - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole - Etablissements d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'agriculture - Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

La présente note de service a pour objet d'informer les établissements d'enseignement agricole publics, privés, les services régionaux de formation et de développement, l'inspection pédagogique que le CNPR diffuse comme l'an passé les recueils de sujets d'examens de l'enseignement technique agricole.

Les commandes de recueils devront être adressées au CNPR en utilisant le bon de commande ci-joint et selon les modalités de paiement précisées dans cette note.

Toute commande doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'agent comptable du CNPR.

Les recueils de sujets d'examens relatifs à la session 2002 sont disponibles au CNPR.

L'attention des chefs d'établissements et des enseignants doit être attirée sur l'intérêt pour chaque enseignant de disposer, dans le souci d'une bonne préparation des élèves aux examens, de l'ensemble des sujets d'examens relatifs aux formations dispensées.

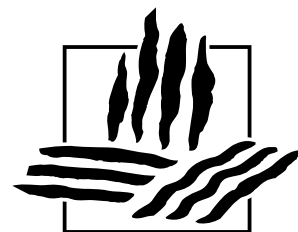
Brigitte FEVRE

Chargée de la sous-direction de la politique des formations de
l'enseignement général, technologique et professionnel



À RETOURNER
Marmilhat - BP 100
63370 Lempdes
Tél. 04 73 83 36 00
Fax 04 73 61 78 66

BON DE COMMANDE DES ANNALES D'EXAMEN



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

5n° siret : 180.070.062.00013 / code APE : 751E

Nom ou organisme
ou établissement

Adresse
(pour facturation)

Nom du correspondant
(pour l'organisme)

Adresse pour expédition
(si différente de celle de l'organisme)



Remplir la commande détaillée au dos du bon de commande.



Reporter la somme totale ci-dessous.



Dater et signer.



Accompagner ce bon de commande de votre règlement.

(Au cas où un titre serait momentanément épuisé ou en actualisation, nous servirons votre commande sans ce titre, et nous vous le ferons parvenir dès qu'il sera disponible.)

Le présent bon de commande arrêté à la somme de *(écrire en toutes lettres)* :

----- euros

Attention

Toute commande d'ouvrages ou souscription d'abonnement doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'Agent comptable du CNPR.

Cette condition s'applique également aux commandes émanant de services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux et locaux qui peuvent régler soit par chèque joint à la commande, soit par mandat administratif en indiquant le n° et la date du mandat (texte de référence ministère de l'économie, des finances et du budget, direction de la comptabilité publique, instruction n° 90-122-MO-M9 du 7 novembre 1990, relative au paiement à la commande pour l'achat d'ouvrages par les organismes publics). Du fait de cette obligation, les commandes par télécopie ne seront servies qu'à réception du titre de paiement.

Frais bancaires de 7,62 euros pour tous paiements provenant de l'étranger.

réglé par : ☐ chèque postal ou bancaire ci-joint* (libellé au nom de Monsieur l'Agent Comptable du CNPR)

ou ☐ mandat administratif

n°

date

(TP CLERMONT F TRESOR GEN : 10071-63000-00003003993-32)

A _____ le _____ Signature et cachet



*** Le présent bon de commande tient lieu de facture.** Si toutefois vous souhaitez une facture acquittée, veuillez cocher cette case.

Diffusion des annales des examens de l'enseignement agricole

	Réf.	Titre	Tarif en euros	Nbre d'ex.	Coût à facturer
Année 2001	82A2	CAPA Traditionnel.....	6,40		
	82A1	CAPA Rénové.....	5,64		
	82B1	BEPA Epreuves communes.....	5,64		
	82E1	BEPA option Transformation.....	3,96		
	82C2	BEPA option Services-Vente et option Animalerie.....	4,88		
	82F1	BEPA option Services.....	9,45		
	82H1	BEPA option Hippique.....	4,88		
	82D1	BEPA option Conduite de Production Agricole et P Horticoles.....	4,88		
	82G1	BEPA option Aménagements de l'espace.....	4,88		
	82B2	BEPA option Agroéquipements.....	4,57		
	82C1	BEPA option Exploitation.....	4,88		
	82E2	BTA option Productions.....	5,64		
	82D2	BTA option Commercialisation et services.....	9,45		
	82G2	BTA option Aménagements de l'espace.....	6,40		
	82F2	BTA option Transformation(attente Castanet).....	5,64		
	82H2	BAC Pro Epreuves communes.....	6,40		
	82D3	BAC Technologique.....	9,45		
	82C3	BAC Techno Epreuves communes.....	6,40		
	82A3	BAC Pro option C.G.E.A.....	4,88		
	82B3	BAC Pro Epreuves spécifiques.....	9,45		
	82E5	BAC «S».....	9,45		
	82E3	BTSA option Epreuves communes.....	4,88		
	82C4	BTSA option Viticulture-œnologie.....	3,96		
	82G3	BTSA option Technologies végétales.....	3,96		
	82D4	BTSA option Technico-commercial.....	4,88		
	82D5	BTSA option Service en espace rural.....	3,96		
	82H3	BTSA option Productions animales.....	4,57		
	82B4	BTSA option Productions horticoles.....	3,96		
	82A4	BTSA option Productions aquacoles.....	3,96		
	82H4	BTSA option Industries agroalimentaires.....	4,57		
	82G4	BTSA option Gestion et protection de la nature.....	3,96		
	82E4	BTSA option Gestion et maîtrise de l'eau.....	5,64		
	82A5	BTSA option Gestion forestière.....	3,96		
	82C5	BTSA option Génie des équipements agricoles.....	3,96		
	82B5	BTSA option ANABIOTEC.....	4,57		
	82F4	BTSA option Aménagements paysagers.....	3,96		
	82F3	BTSA option ACSE.....	4,57		
	82Z1	Collection complète 2001 avec 30 % de réduction.....	142,67		
Année 2000	81A1	CAPA.....	9,15		
	81B1	BEPA..... Épreuves communes.....	6,10		
	81C1	BEPA..... option Exploitation.....	4,57		
	81D1	BEPA..... option Productions horticoles et CPA.....	4,57		
	81E1	BEPA..... option Transformation.....	3,05		
	81F1	BEPA..... option Services / Animalerie.....	9,15		
	81G1	BEPA..... option Aménagement de l'espace.....	4,57		
	81H1	BEPA..... option Activités hippiques.....	3,81		
	81A2	BEPA..... option Agroéquipements.....	3,05		
	81B2	Bac Techno.....	10,67		
	81C2	Bac Pro.....	12,20		
	81D2	Bac S.....	6,10		
	81E2	BTA.....option Production.....	6,10		
	81F2	BTA.....option Transformation.....	4,57		
	81G2	BTA.....option Commercialisation et services.....	7,62		
	81H2	BTA.....option Aménagement de l'espace.....	5,34		
	81A3	BTSA.....Épreuves communes.....	4,57		
	81B3	BTSA.....option ACSE.....	3,81		
	81C3	BTSA.....option Technologies végétales.....	3,81		
	81D3	BTSA.....option Productions animales.....	3,81		
	81E3	BTSA.....option Productions aquacoles.....	3,81		
	81F3	BTSA.....option Productions horticoles.....	3,81		
	81G3	BTSA.....option Viticulture-Œnologie.....	3,81		
	81H3	BTSA.....option Technico-commercial.....	4,57		
	81A4	BTSA.....option Gestion et maîtrise de l'eau.....	4,57		
	81B4	BTSA.....option Aménagements paysagers.....	3,81		
	81C4	BTSA.....option Gestion et protection de la nature.....	3,05		
	81D4	BTSA.....option IAA.....	4,57		
	81E4	BTSA.....option Gestion forestière.....	3,05		
	81F4	BTSA.....option Anabiotec.....	3,05		
	81G4	BTSA.....option Génie des équipements agricoles.....	3,05		
	81H4	BTSA.....option Service en milieu rural.....	3,05		
	81Z1	Collection complète 2000 avec 30 % de réduction.....	122		

	Réf.	Titre	Tarif en euros	Nbre d'ex.	Coût à facturer
	NOUVEAUTÉS 2002				
Année 2002	83A1	— CAPA Traditionnels.....	6,60		
	83A5	— CAPA Rénovés	6,60		
	83B1	— BEPA Épreuves communes.....	6,60		
	83D1	— BEPA option productions Aquacoles et Transformation	6,00		
	83G1	— BEPA option Activités hippiques.....	4,70		
	83E3	— BEPA option Agroéquipements	4,70		
	83F1	— BEPA option Aménagement de l'espace.....	4,70		
	83C1	— BEPA option Exploitation - CPA - CPH.....	6,60		
	83B4	— BEPA option Services	6,00		
	83E1	— BEPA option Services Ventes et option Animalerie	6,00		
	83B2	— Bac Pro Epreuves communes	6,60		
	83B5	— Bac Pro Option C G E A.....	6,00		
	83C5	— Bac Pro Epreuves spécifiques	9,50		
	83G2	— Bac S	6,00		
	83A2	— Bac Techno Epreuves communes	6,60		
	83D5	— Bac Techno STAE - STPA.....	7,80		
	83F2	— BTA option Aménagement de l'espace	6,00		
	83E2	— BTA option Commercialisation et services	7,80		
	83C2	— BTA option Production	6,00		
	83D2	— BTA option Transformation.....	4,70		
	83D4	— BTSA Épreuves communes.....	4,70		
	83D3	— BTSA GPN - GF - Génie des équipements agricoles	6,00		
	83A3	— BTSA option ACSE.....	4,70		
	83A4	— BTSA option Aménagements paysagers	4,70		
	83E4	— BTSA option Anabiotec et Gestion et maîtrise de l'eau	4,70		
	83C4	— BTSA option IAA	4,70		
	83C3	— BTSA option Productions animales et Production Aquacoles	6,00		
	83B3	— BTSA option Productions Horticoles et Technologies végétales.....	6,00		
	83G3	— BTSA option Technico-commercial	6,60		
	83F3	— BTSA option Viticulture-Œnologie	4,70		
	83Z1	Collection complète 2002 avec 30% de réduction	125,00		
25/11/02		Total de la commande			